

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et
de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 8 mars 2024 portant nomination au conseil d'administration du comité professionnel de développement économique dénommé « CTC »

NOR : ECOI2404841A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu la loi n° 78-654 du 22 juin 1978 modifiée concernant les comités professionnels de développement économique ;

Vu le décret n° 2008-540 du 6 juin 2008 modifié autorisant la transformation du centre technique cuir, chaussure, maroquinerie en comité professionnel de développement économique et portant dissolution du comité interprofessionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du comité professionnel de développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure dénommé « CTC » pour une période de trois ans à compter de la date de signature du présent arrêté :

Sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives :

- Mme Clémentine Colin-Richard
- M. Christophe Dehard
- Mme Carole Fuchs
- M. Arnaud Haefelin
- Mme Marie Hiriart Carriat
- Mme Anne-Céline Humeau
- Mme Cécile Laval
- M. Jacques Royer
- M. Jean Strazzeri

- M. Jérôme Verdier

Sur proposition de l'organisation syndicale la plus représentative :

- Mme Gaëlle Presles

En raison de leur connaissance des secteurs du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure :

- M. Sylvain Berry
- M. Frank Boehly

Article 2

La cheffe du service de l'industrie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 8 mars 2024

Pour le ministre et par délégation,
La cheffe du service de l'industrie,
C. MARECHAL-DEREU